

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Seine Centre	Chatou, aval des écluses	Rivière	Andresy	44,740	45,020	Chatou

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus au mois d'août.

Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

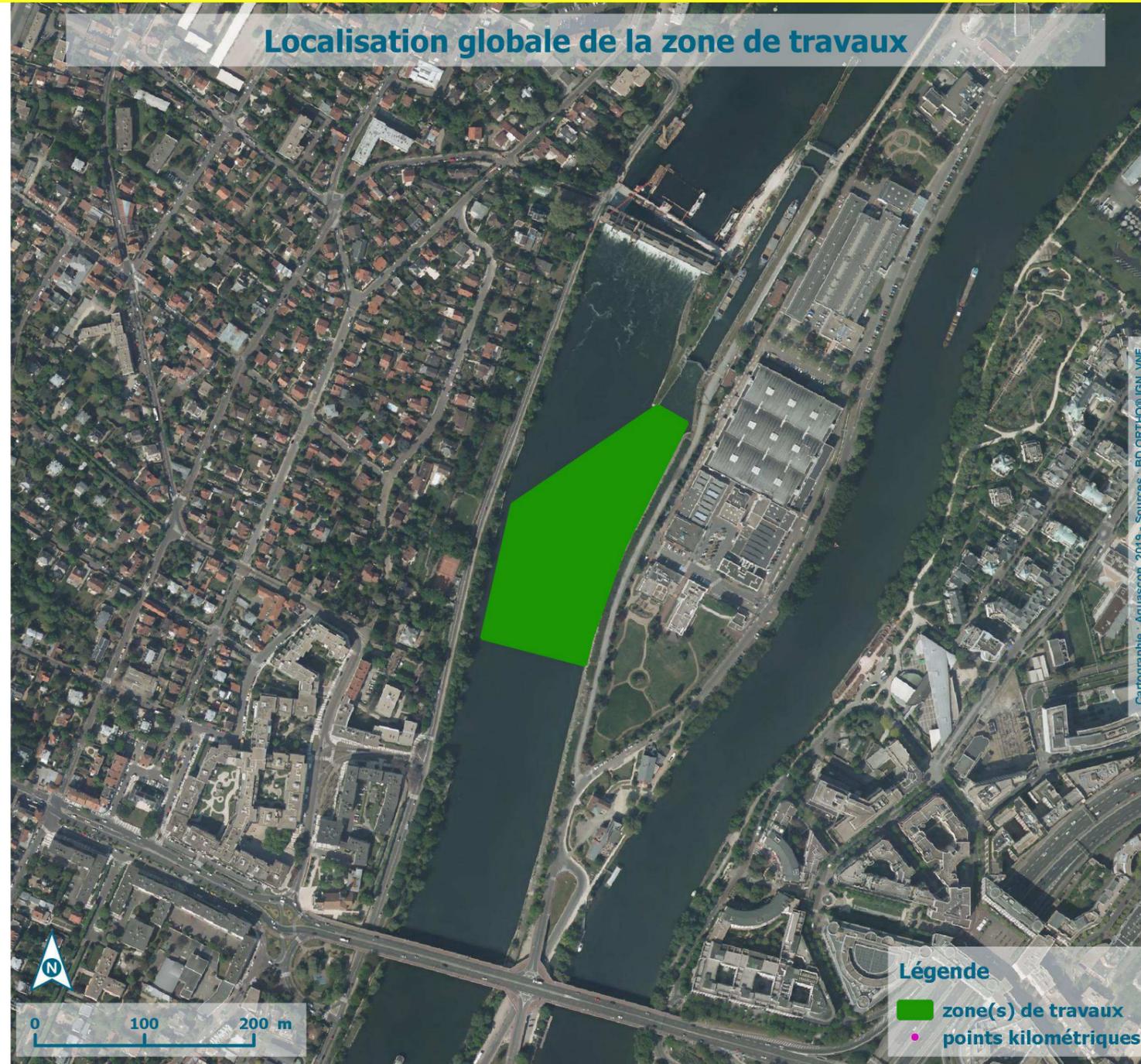
Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
230	2019-RBS-PK 44.800 19E067856-001	Oui	Non dangereux	Non	inertes

Prélèvements réalisés 23/05/2019.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	<ul style="list-style-type: none"> o Grand gabarit o Petit gabarit 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
- Canal :	<ul style="list-style-type: none"> o Grand gabarit o Petit gabarit o Annexe : rigole, fossé 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
- Milieu :	<ul style="list-style-type: none"> o Urbain : habitat o Rural o Industriel o Portuaire 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :
78DDT20100014 - PPRI de la Seine et de l'Oise - Approuvé en 2007
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR155B	la Seine du confluent du Ru d'Enghien (exclu) au confluent de l'Oise (exclu)	Eaux superficielles Fortement modifiée	Bon état en 2027	Bon potentiel en 2021	mauvais	moyen

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	oui	Champ Captant du Pecq-Croissy	souterrain	arrêté DUP du 15/10/1986, modifié par l'arrêté du 02/04/2007

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur la Seine (03084470 - La Seine à Maisons-Laffitte 1), environ 14 km en aval ; les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2017. Les espèces principales sont la perche commune et l'anguille. Les espèces secondaires sont le gardon, le silure et le chabot.

Type de berges :

Les berges sont artificielles dans le secteur et elles sont principalement constituées de matériaux lisses (type palplanches, dalle béton)(atlas schéma environnemental des berges d'Ile-de-France - IAU - 2012).

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'avant-projet d'arrêté relatif aux frayères du département des Yvelines (10/11/2011) indique la présence de frayères dans la Seine pour les espèces de la liste 1 (chabot, lamproie marine, saumon atlantique, truite de mer, truite fario, vandoise) et de la liste 2 (brochet) de Carrières-sur-Seine à Conflans-Sainte-Honorine. Des frayères potentielles à vandoise ont été recensées dans le bief de Bougival (GéolIF, ONEMA, point de présence des frayères des espèces des inventaires frayère au sens de l'article L432-3 du code de l'environnement). Dans la zone de travaux, la présence de zones potentiellement propices à la reproduction du chabot et de la vandoise est possible. La nature des berges apparaît défavorable à la fraie du brochet.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Chatou, aval des écluses	Écologie	ZPS (Zone de protection spéciale)	Non	
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Non	
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Non	
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non	
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non	
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
		Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Non	
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Oui	Nymphée et ses abords ; Grande-Ile à Chatou
Site classé		Oui	Grande-Ile	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

Anguille et chabot (espèces non protégées mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), brochet, ide mélanote et vandoise ont été recensés à la station de Maisons-Laffitte

Synthèse des enjeux écologique et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Chatou, aval des écluses	oui	oui	non	non

Sensibilité environnementale :

Le site présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence d'espèces de poissons protégées et/ou menacées, ainsi que de la présence possible de leur zone de reproduction. Le site jouxte 3 sites d'intérêt patrimonial (site inscrit, classé).

Afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la reproduction des poissons, et notamment des espèces protégées et/ou menacées, les travaux devront être effectués en dehors des périodes de fraie : février à mai pour le brochet, mars-avril pour le chabot, mars à mai pour la vandoise, et avril à juin pour la bouvière et la loche de rivière.

Concernant la proximité des sites patrimoniaux, ceux-ci ne seront pas impactés par l'opération car aucune modification du paysage n'aura lieu. Les sédiments seront dragués depuis la voie d'eau et transportés par barge vers leur lieu de valorisation.

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés

PPRI de la vallée de la Seine et de l'Oise dans les Yvelines



Conception : DDT 78
Date d'impression : 03-06-2019

-  Communes du PPRI de la Seine
-  Communes des Yvelines
-  Département des Yvelines (contour)
-  (masque de fond)
-  (masque)
- Zonages réglementaires**
-  Zone bleue
-  Zone bleue indicée
-  Zone marron
-  Zone rouge clair
-  Zone rouge foncé
-  Zone verte
-  Zone verte indicée

Description :

Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur (voir cartes de l'arrêté préfectoral du 30/06/2007).

Pour visualiser les "Aléas hydrauliques" ou les "Zonages réglementaires", cocher la couche correspondante dans l'onglet "Thèmes".

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



Agence Régionale de Santé
 Île-de-France

Délégation Territoriale des Yvelines
 Service Contrôle et Sécurité
 Sanitaires des Milieux

Département des Yvelines

Champ captant de Croissy sur Seine



Echelle : 1:35 000

Captages

- public
- privé
- projet
- arrêté

Périmètres de protection

Rapprochée

- Avec D.U.P.
- En projet

Eloignée

- Avec D.U.P.
- En projet

- Département
- Communes

Acqueduc de l'Avre

- Usine d'eau potable
- ▲ Prise d'eau



Imprimé: juin 2015
 Fond de carte © IGN

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Patrimoine culturel

